



Appelle toutes les organisations politiques, syndicales, associatives
et les citoyens à une

Manifestation nationale unitaire pour le 16^{ème} anniversaire de l'évacuation de l'église St Bernard

Samedi 25 août 2012

**Rassemblement à 12 h Place J. Strauss (métro : République) - Départ à 13 heures
En direction de l'église Saint Bernard**

Le 18 mars 1996, 300 personnes (hommes, femmes et enfants) en situation irrégulière, qu'on surnommait bientôt les Sans-papiers de St Bernard, décidaient de sortir de l'ombre en occupant notamment l'Eglise Saint-Ambroise, le Gymnase Japy, les entrepôts SNCF rue Pajol pour arriver à l'occupation de l'Eglise Saint Bernard.

La solidarité active avec les Sans-papiers s'amplifie parmi les associations des droits de l'homme, les syndicats, les partis politiques, les citoyens et les citoyennes. Le 20 juillet 1996, 50 participants qui représentaient 14 collectifs de Sans-papiers et collectifs d'associations qui les soutiennent, couvrant 13 départements, se constituent en Coordination nationale des Sans-papiers (CnSp).

Le 23 août 1996, la police évacue l'Eglise Saint Bernard en défonçant à coups de hache la porte de l'église pour déloger, sous le regard des caméras, les 10 grévistes de la faim et les familles qui y campaient depuis plus de 50 jours. La brutalité de cette évacuation par plus de 1000 CRS choquera et du coup fédèrera nombre d'associations, de syndicats, de partis politiques, ainsi que de simples citoyens autour de la lutte pour la régularisation de tous les Sans-papiers. Depuis, en France, cette lutte n'a cessé jusqu'à ce jour. Des actions collectives ont été menées : grèves, manifestations, occupations, marches.

Du 2 juin au 5 juillet 2012 a eu lieu une marche historique, « la Marche Européenne des sans-papiers et migrants », initiée par la CSP75 et organisée par la Coalition internationale des Sans-papiers et des Migrants. Cette coalition, regroupant des collectifs de Sans-papiers de 5 pays européens (Belgique, Allemagne, Suisse, Italie et France) a vu le jour en 2011, son objectif étant la réalisation de cette marche et la conduite d'actions communes contre les lois européennes de plus en plus répressives en matière d'immigration, dotées de la logique la plus dure : arrestations, centres de rétention, expulsions, l'agence Frontex, etc...

Cette Marche européenne fait suite à la participation du Ministère de la Régularisation de tous les Sans-papiers au Forum social mondial de Dakar en 2011 et à la Marche des Sans-papiers de Paris à Nice en 2010 pour rencontrer les chefs d'état africains réunis à Nice pour fêter le cinquantenaire de l'indépendance des pays colonisés par la France (sans oublier l'occupation de la Bourse du travail en 2008, de Baudelique en 2009). Toutes ces actions ont permis de nombreuses régularisations.

La lutte continue pour :

- **La liberté de circulation et d'installation pour tous**
- **La régularisation globale de tous les Sans-papiers de plein droit dans toute l'Europe**
- **La fermeture des centres de rétention ou camps fermés où sont retenus les Sans-papiers ou les demandeurs d'asile**
- **L'arrêt des expulsions**
- **Le respect du droit d'asile et des droits des Roms**
- **L'égalité des droits entre européens et migrants**
- **L'abrogation de la Directive Européenne en matière d'immigration**

Oui aux régularisations pérennes, Non aux régularisations précaires

Signataires : Ministère de la Régularisation de Tous les Sans-papiers, CSP75, CISPM